	BAR	EME INTRA-ACADEMIQUE 2019	Vœux *acad. *ZR A	Vœux *dép. *ZRD	Vœux GEO	Vœux com.	Vœu étab.	Votre barème	
		<b>7 points</b> par échelon acquis au 31/08/2018 par promotion et au 1/09/2018 par classement initial ou reclassement <b>56 points</b> forfaitaires (sauf agrégés 63 points) + <b>7 points</b> par échelon de la hors	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI OUI		
1	Ancienneté de service (échelon)	Classe 77 points forfaitaires + 7 points par échelon de la <u>classe exceptionnelle (</u> dans la limite de 98 points) 14 points minimum forfaitairement pour les 1er et 2ème échelons.	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
2	Ancienneté de poste	20 points par année de service dans le poste actuel en tant que titulaire ou dans le dernier poste occupé avant une mise en disponibilité ou en congé ou une affectation provisoire, 20 points pour une période de service national actif accomplie immédiatement avant la première affectation en qualité de titulaire.  Bonifications complémentaires forfaitaires: Après 4 ans d'ancienneté dans le poste: +75 Après 8 ans d'ancienneté dans le poste: +475 Après 12 ans d'ancienneté dans le poste: +475 (200 cumulables tous les 4 ans)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
	Г		1	T	Ī	I	TOTAL 1		
		Ancienneté dans les fonctions de TZR : 20 points par an + 120 points forfaitaires <i>tous les 4 ans</i>	OUI	OUI	OUI	OUI	NON		
3	Fonction spécifique actuelle: TZR	Stabilisation des TZR sur poste fixe: -bonification de <b>70 points</b> pour les TZR formulant un ou plusieurs vœux « commune » de la zone de remplacement -bonification de <b>150 points</b> pour les zones GEO de la ZR -bonification de <b>300 points</b> pour le département de la ZR.	NON	300	150	70	NON		
	EDUCATION PRIORITAIRE	Bonification forfaitaire après 5 ans d'exercice, valable sur tous les vœux  Etablissement REP+/ Politique de la ville : 800  Etablissement REP : 300 points	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
		Dispositions transitoires : lycées précédemment classés APV Ces bonifications transitoires s'appliquent aux mouvements intra 2019 et 2020 et sont valables sur tous les vœux. Lorsque le lycée classé APV jusqu'en 2014 était auparavant retenu dans un des disposi- tifs antérieurement bonifiés (ZEP, établissements sensibles) : l'ancienneté à prendre en compte pour le calcul de la bonification transitoire intègre les années d'affectation à titre définitif dans cet établissement antérieures au classement APV jusqu'au 31/08/2015. <u>Etablissements ex-ECLAIR</u>							
4		1 an         2 ans         3 ans         4 ans         5 et 6 ans         7 ans         8 ans et +           160         320         480         640         800         900         1000	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
		Etablissements ex-APV           1 an         2 ans         3 ans         4 ans         5 et 6 ans         7ans         8 ans et +           60         120         180         240         300         350         400	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	se-un	sa.org
		Exercice en EREA: 300 points après 5 ans d'exercice	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
	Situation individuelle	Stagiaires ex-contractuels Sur 1 <sup>er</sup> vœu dép (DPT ou ZRD), quel que soit son rang (avec ou sans restriction) Jusqu'au 3ème échelon : 150 points Au 4ème échelon : 165 points A partir du 5ème échelon : 180 points	NON	OUI	NON	NON	NON		
		Autres fonctionnaires stagiaires (sauf ex-titulaires)  10 points, sur le premier vœu dép (DPT ou ZRD) formulé (avec ou sans restriction), quel que soit son rang, pour une seule année sur une période de 3 ans.  Stagiaires précédemment titulaires d'un corps autre que celui des personnels ensei-	NON	OUI	NON	NON	NON		
5		gnants, d'éducation, d'orientation ou détachés: 1000 points pour le vœu « Département » correspondant à l'ancienne affectation sur poste fixe avant réussite au concours, détachement ou inscription sur liste d'aptitude ainsi que pour le vœu académie sans restriction sur le type d'établissement. 1000 points pour le vœu « Zone de remplacement » correspondant à l'ancienne affectation sur zone de remplacement avant réussite au concours, détachement ou inscription sur liste d'aptitude ainsi que pour le vœu « Toutes zones de remplace-	1000	1000	NON	NON	NON		
		ment de l'académie ».  Sportifs de haut niveau affectés à titre provisoire :  50 points par année pendant 4 ans pour l'ensemble des vœux département (DPT ou ZR) ou plus large.	OUI	OUI	NON	NON	NON		
		Professeurs agrégés : <b>200 points</b> pour les vœux portant exclusivement sur des lycées (sauf pour les disciplines qui sont enseignées uniquement en lycée).	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
		Personnels travailleurs handicapés ou bénéficiaires de l'obligation d'emploi : éventuelle attribution <b>de 1100 points</b> sur certains vœux. Attribution de <b>100</b> <b>points</b> sur Département et ZR. Ces deux bonifications ne sont pas cumulables.	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		sa.org
		<u>Personnels ayant achevé un stage de reconversion</u> : bonification de <b>1500 points</b> sur tous les vœux de type « commune » ou plus larges pendant deux années suivant la reconversion	OUI	OUI	OUI	OUI	NON		
6	Vœu préférentiel	Vœu préférentiel départemental : 40 points par année à compter de la deuxième demande uniquement pour les agents en ayant <u>fait la demande</u> l'année précédente.	NON	OUI	NON	NON	NON		
	1		<u> </u>	ı	ı	I	<u> </u>	1	7

	90,2 points p 500,2 points	Rapprochement de conjoints et autorité parentale conjointe : Bonifications suivant les types de voeu: 90,2 points pour les voeux commune 500,2 points pour les vœux "groupe de communes 550,2 points pour les voeux département et ZR					550,2	500,2	90,2		NON	
	Sont comptabi	Sont comptabilisés les années pendant lesquelles l'agent est en activité et dans une moindre mesure les périodes de congé parental et de disponibilité pour suivr										
					Congé parenta	l ou disponit	bilité pour	suivre le conjoir	nt			
				0 année	1 année	2 anr	nées	3 années	3	4 années et	+	7
		Activité	0 année	0 point	1/2 année 95 points	1 and 190 pe		1 année et d 285 point		2 années 325 points	s	
			1 année	190 points	1 année et demi 285 points	2 anr 325 pe		2 années et d 420 point		3 années 475 points	,	
			2 années	325 points	2 années et demi 420 points	3 anr 475 pe		3 années et o 570 point		4années 600 points	,	
			3 années	475 points	3 années et demi 570 points	4 anr 600 pe		4années 600 point		4années 600 points	se-u	insa.org
Situatior familiale			4 années et +	600 points	4 années 600 points	4ann 600 pe		4années 600 point		4années 600 points		11100.01
			1		1	I		I.				
	Bonification 100 points s tembre 2019	<b>par enfant</b> sont attribués	par enfant à c	harge de moins d	le 18 ans au 1er sep-	OUI	OUI	OUI	OUI		NON	
	Bonifications 190 points a	ccordés pour i	de séparation une année scola férents	ire lorsque les con	njoints sont affectés	OUI	OUI	NON	NON		NON	
	325 points po 475 points po 600 points po Sont compta et dans une	lans deux départements différents 325 points pour 2 ans 175 points pour 3 ans 50 points pour 4 ans et plus 50 nt comptabilisées les années pendant lesquelles l'agent est en activité et dans une moindre mesure les périodes de congé parental et de dispo- nibilité pour suivre le conjoint (nous consulter).										
	30 points sur	Mutations simultanées entre conjoints : <b>30 points</b> sur les vœux du type commune, groupement de communes <b>80 points</b> sur les vœux du type département, académie, ZR ou toutes ZR de					80	30	30		NON	
	Rapprochemer	lapprochement de la résidence de l'enfant : (R.R.E.) 50 points, pour les vœux de type commune ou plus larges, e 50 points par enfant à charge de moins de 18 ans au 31 août 2019										
		, pour les	vœux de ty	ypè commune d		OUI	OUI	OUI	OUI		NON	
		, pour les	vœux de ty	ypè commune d		OUI	OUI	OUI	OUI		NON TOTAL 2	
		, pour les	vœux de ty	ypè commune d			OUI	OUI	OUI			
Après disp 1000 point	100 points pa	, pour les ar enfant à ch ment ou mis weu départem	vœux de ty harge de moins de l	ype commune of the 18 ans au 31 ac	ût 2019	s	OUI	OUI 1000	NON	NON		
Après disp 1000 point académie (a Après affe 1000 point	le réintégration : posibilité, détacher se accordés pour le vucune restriction sur poste a	ment ou mis weu départem te type d'éta adapté ou Cla	vœux de ty large de moins de large de moins de large de moins de large de large de large de moins de large de l	ype commune of the 18 ans au 31 ac 18 ans au 31 ac 18 ans au 31 ac 18 ac	OUT 2019	s peu 10				NON	TOTAL 2	
Après disp 1000 point académie (a Après affe 1000 point le voeu acad Après cons 1000 point	le réintégration : onibilité, détacher s accordés pour le v ucune restriction sur tation sur poste a s accordés pour le v émie (aucune restric	ment ou mis vœu départem r le type d'éta adapté ou Cl vœu Géo et dé ction sur le tyj	væux de ty harge de moins de se <u>à disposition</u> hent corresponda blissement). LP: épartement corresponda per d'établissement	ype commune of the 18 ans au 31 ac de 18 ac d	OAS PARTICULIERS	s social life soci	000	1000	NON		NON	
Après disp 1000 point académie (a Après affer 1000 point le voeu acad Après cond 1000 point tion détenue Pour tous,	le réintégration : onibilité, détacher s accordés pour le v ucune restriction sur tation sur poste a s accordés pour le v émie (aucune restriction sur estriction sur poste a s accordés pour le v antérieurement.	ment ou mis weu départem r le type d'éta adapté ou Ct voeu Géo et dé ction sur le typ voeu « commu	vœux de ty harge de moins de les à disposition de les dispositions blissement). LD: partement corre pe d'établissement une » ou pour le	ype commune of the 18 ans au 31 ac 18 ans au 31 ac 18 ans au 31 ac 18 ac	CAS PARTICULIERS  précédente et pour le vo  ctation précédente et po	s social life soci	0000	1000	NON 1000	NON	NON NON	
Après disp 1000 point 1000 point 1000 point le voeu acac Après come 1000 point tion détenue Pour tous, Sortie volo 300 point au poste sp 1000 point tion détenue Pour tous,	le réintégration : poibilité, détacher s accordés pour le vacune restriction sur le vémie (aucune restriction sur le vacune restriction points sur le vacune de la cordés pour le vacune restriction points sur le vacune de la cordés pour le vacune restriction sur le vacune restriction de la cordés pour le vacune restriction sur le vacune restriction de la cordés pour le vacune restriction de la cordés pour le vacune restriction de la cordés de la cordés pour le vacune restriction de la cordés pour le vacune restr	ment ou mis ment ou mis ment ou mis ment ou cle ment ou cle weu départem re le type d'éction sur le typ woeu « commu e vœu « corres la GEO corres la GEO corres la GEO corres la cou cle woeu departem re une mis de la comment de	vœux de ty harge de moins de les à disposition de les dispositions blissement). LD: épartement corre pe d'établissement une » ou pour le espondant à l'at spondant à la de sur un poste sp	ypè commune of de 18 ans au 31 ac de 18 ans au 31 ac gent and a l'affectation précéder emière affectation récifique et pour le ant à la dernière al	CAS PARTICULIERS  précédente et pour le vo  ctation précédente et po	s poeu 10 10 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11	0000	1000	NON 1000	NON	NON NON	
Après dispi 1000 point académie (a Après affe. 1000 point le voeu acac Après cone 1000 point tion détenue Pour tous, Sortie volo 300 points « classique : au poste spi 1000 point sur un poste corresponda 1000 point poste « classique de l'accorresponda 1000 point poste de l'accorresponda 1000 point poste de l'accorresponda 1000 point poste de l'accorresponda 1000 point poste de l'accorresponda 1000 point que l'accorresponda 1000 point q'accorresponda 1000 point que l'accorresponda 1000 p	le réintégration : poibilité, détacher saccordés pour le vacune restriction sur cation sur poste à saccordés pour le vacune restriction sur le vacune de la cordés pour le vacune restriction sur le vacune de la cordés pour le vacune de l	ment ou mise voeu de veu de ve	vœux de ty harge de moins de la disposition de la dispondant à l'al spondant à l'al spondant à la de sur un poste spenent corresponda a nomination su espondant à la caltion sur un po	ypè commune of the 18 ans au 31 ac de 18 ans au 31	CAS PARTICULIER:  précédente et pour le voc  ctation précédente et po  es correspondant à l'affe  nte  à titre définitif sur un p  vœu GEO correspondar  ffectation à titre définitif	soeu 10 Dur 10 Cocta- 10 C	0000	1000 1000 1000	NON 1000 1000	NON 1000	NON NON NON	
Après disp 1000 point 1000 point 1000 point le voeu acac Après com 1000 point tion détenue Pour tous, Sortie volo 300 points au poste spa 1000 point sur un poste corresponda 1000 point poste « clas dant au pos 8 ponification le poste spe Réaffectat Pour les ac 1500 point	le réintégration : poibilité, détacher s accordés pour le v ucune restriction sur tation sur poste a s accordés pour le v émie (aucune restriction sur le vacune restriction de la va	ment ou mis ment ou mis weu départem r le type d'éta adapté ou Cl vœu Géo et de ction sur le typ vœu de corres la nomination vœu départem rieurement à la ue. vœu xRD corres rieurement à la ue	vœux de ty large de moins de la disposition lent correspondablissement).  20 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	rype commune of the 18 ans au 31 ac de 18 a	CAS PARTICULIERS  précédente et pour le voit  ctation précédente et pour  es correspondant à l'affente  à titre définitif sur un p  vœu GEO correspondant  ffectation à titre définitif  que et pour le vœu DPT  n à titre définitif sur un  pour le vœu ZRD correspondant  en cour le vœu ZRD correspondant  en cour le vœu ZRD correspondant  en cour le vœu ZRD correspondant  en pour le	S  Dur 10  Coste N  Only  Only	0000	1000 1000 1000	NON 1000 1000	NON 1000	NON NON NON	
Après disp 1000 point académie (a  Après affe. 1000 point 1000 point tion detenue  Pour tous, Sortie volo 300 points « classique : au poste spe 1000 point sur un poste corresponda 1000 point sur un poste corresponda 1000 point poste « classique : au poste spe 1000 point sur un poste corresponda 1000 point poste « classique : au poste spe 1000 point poste « classique : au poste spe Réaffectat Pour les ac 1500 point mune, dépa Pour les ac 1500 point	le réintégration : poibilité, détacher saccordés pour le vucune restriction sur catain sur poste à saccordés pour le verme (aucune restriction sur le valueur estriction sur le valueur estrictie parental saccordés pour le valueur entraire d'un poste accordés pour le voi antérieurement. I 1000 points sur le maire d'un poste accordés pour le voi antérieurement à la contégre de la cordés pour le voi classique » antérieurement au poste spécifique saccordés pour le voit cotroyée après 5 ancifique. On après mesure ents affectés sur le spour les vœux : ar tement corresponde ents affectés sur les pour les vœux : ar tement corresponde ents affectés sur les pour les vœux : ar tement corresponde ents affectés sur les pour les vœux : ar tement corresponde ents affectés sur les pour les vœux : ar tement corresponde ents affectés sur les vœux : ar tement ents affectés sur les vœux : ar tement ents affectés sur les vœux : ar t	ment ou missipped de carte scoposte en étalisse ant, ZRD, ZRA, ZR; anne ZR, 300	vœux de ty harge de moins de la disposition della disposition dell	respondant à l'affectation pespondant à l'affectation précéder ernière affectation récifique et pour la de man à la dernière air un poste spécifique et per les especifique et per les especifique et pour les especifique et per les	CAS PARTICULIER:  précédente et pour le ve ctation précédente et pour es correspondant à l'affe nte à titre définitif sur un pa vœu GEO correspondant ique et pour le vœu DET n à titre définitif sur un pour le vœu ZRD corresp ercice effectif et continu	Sour 10 set N N f f Con-	0000 0000 0000	1000 1000 1000	NON 1000 1000 300	NON 1000 NON	NON NON NON	
Après dispi 1000 point académie (a Après affe. 1000 point le voeu acac Après cons 1000 point tion detenue Pour tous, Sortie volo 300 points « classique : au poste spi 1000 point sur un poste corresponda 1000 point poste « classique : au poste spi sur un poste corresponda 1000 point mune, depa Réaffectat Pour les ac 1500 point mune, depa Pour les ac 1500 point	le réintégration : conibilité, détacher s accordés pour le v ucune restriction sur cation sur poste as s accordés pour le v émie (aucune restriction sur s accordés pour le v enté parental s accordés pour le v antérieurement. 1000 points sur le accordés pour le v accordés pour le v accordés pour le v accordés pour le v actifique. s accordés pour le v catifique » antérieurement à la cirifique. s accordés pour le v catifique » antérieureme es spécifique. octroyée après 5 an. cirique. on après mesure : ents affectés sur is s pour le vœu ancie ents affectés sur is s pour le vœu ancie	ment ou missipped de carte scoposte en étalisse ant, ZRD, ZRA, ZR; anne ZR, 300	vœux de ty harge de moins de la disposition della disposition dell	respondant à l'affectation pespondant à l'affectation précéder ernière affectation récifique et pour la de man à la dernière air un poste spécifique et per les especifique et per les especifique et pour les especifique et per les	CAS PARTICULIER:  précédente et pour le voit de la contraire d	Sour 10 set N N f f Con-	0000 0000 0000 OON	1000 1000 1000	NON 1000 1000 300 OUI	NON 1000 NON	NON NON NON OUI	

Ce qui est écrit en rouge correspond aux changements par rapport à la note de service de l'an dernier



## FICHE DE SUIVI

Catégorie PLP, EPS Discipline	
Suivi et contrôle syndical des barèmes de mutation.  Adhérent O non adhérent O pas encore adhérent O  Académie d'origine :	avant le 10 MAI 2019
NOM: PRENOM:	
NOM DE JEUNE FILLE : DATE DE NA ADRESSE PERSONNELLE :	
email (lisible):	PORTABLE :
ADRESSE ADMINISTRATIVE (titre définitif)	
Adresse d'exercice si différente	
SITUATION ADMINISTRATIVE ACTUELLE O titulaire d'un poste en établissement depuis le pour études	Odisponibilité Ocongé Se-unsa.org
O détaché O stagiaire O bonus IUFM O années APV :	<u>.</u>
O zone sensible depuis le O ATP depuis le	<u>.</u>
O <b>ZR :</b> ans au 31/08/2018	A retourner à la section SE-Unsa Dijon
<u>Précisez si</u> : □ dossier handicap □ mouvement spécifique	6 bis rue Pierre Curie 21000 DIJON
mutation simultanée, avec (nom et discipline): Stagiaire ex-titulaire fonctionnaire: précisez la fonction, le lieu d'exercic poste:	Joindre les photocopies de votre calcul de barème (pages 7 et 8), des pièces justificatives et de la confirmation de demande de mutation.

Vœux demandés	Barème	Vérification SE-UNSA	Vœux demandés	Barème	Vérification SE-UNSA
1			11		
2			12		
3			13		
4			14		
5			15		
6			16		
7			17		
8			18		
9			19		
10			20		